



Paris, le 20 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Intervention de Stéphane LE FOLL à l'occasion du Sommet du végétal

A l'occasion du Sommet du végétal, Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a précisé les quatre enjeux fondamentaux pour l'avenir des filières céréalières et oléo-protéagineuses :

- **La compétitivité et l'export** : à cet égard le ministre a salué l'accord interprofessionnel sur le taux de protéine des blés qu'il s'est engagé à étendre à l'ensemble de la production française de blé avant la prochaine campagne.
- **La double performance économique et environnementale** : il a annoncé la mise en place de Mesures agro-environnementales adaptées aux zones intermédiaires afin de prendre en compte leurs spécificités agronomiques. Il s'est également déclaré favorable au développement de la méthode AZUR, mise en place par la filière, qui permet, grâce à l'utilisation d'outils d'aide à la décision, de limiter les apports de fertilisants.
- **La création d'un lien fort entre les filières céréalières et d'élevage afin de valoriser leur complémentarité** : de ce point de vue le ministre a réaffirmé que le plan protéines végétales bénéficierait bien aux producteurs de grandes cultures.
- **La nécessité de donner la priorité à l'innovation et à la recherche, variétales en particulier**. Dans ce domaine sept projets de recherche, coordonnés par l'INRA, sont financés par l'Etat à hauteur de 50 millions.

Lors de son intervention, Stéphane LE FOLL a également indiqué qu'un débat sur les OGM serait organisé au sein du Haut conseil pour les biotechnologies le 29 avril.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr